

Maître ou maîtresse de maison**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**ITS PIERRE BOURDIEU
Sarah LUCAS
05.59.84.93.93
communication@its-pau.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**

Tests

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

La formation concerne : Les personnes en poste ou appelées à exercer l'une de ces fonctions dans les établissements sociaux et les demandeurs d'emploi. Les demandeurs d'emploi doivent obligatoirement avoir réalisé une période en milieu professionnel de 70h pour entrer en formation (stage ou expérience professionnelle de plus de 70h) et passer un entretien de positionnement mis en place par le centre de formation.

Prérequis pédagogiques :

Pas de pré-requis pour les personnes en poste Pour les demandeurs d'emploi l'entrée en formation est conditionnée à la réalisation d'une période de découverte type PMSMP (périodes de mise en situation en milieu professionnel) d'au moins 70 heures ou disposer d'une expérience professionnelle de 10 jours minimum correspondant à l'emploi visé dans le secteur, c'est à dire une expérience en tant que Maître.sse de Maison.

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

La formation s'appuie sur 3 modules de formation correspondant aux 3 blocs de compétences du référentiel d'activités-compétences-certification. Le référentiel de formation précise les contenus minimums attendus et intègre les évolutions impactant la fonction, notamment :

- L'exercice de la fonction de maître.sse de maison en logement diffus et les spécificités de l'accompagnement des personnes selon les lieux de vie, et leur environnement,
- La mise en oeuvre renforcée du bio nettoyage,
- L'évolution des publics accompagnés.

Le but de la formation est bien de permettre aux professionnels de s'approprier, de consolider les compétences nécessaires à l'exercice de son métier, pas de dispenser des enseignements disciplinaires. La formation vise à s'assurer que les professionnels sont en capacité de mettre en oeuvre les compétences attendues en matière de traçabilité, de continuité de l'accompagnement et d'intégration à une équipe pluriprofessionnelle.

Contenu et modalités d'organisation

La formation alterne des périodes en centre de formation et en structure et est organisée en 3 blocs de compétences : > Bloc 1 : Rôle et fonction du / de la Maître.sse de Maison : adaptation, qualité et sécurité du cadre de vie > Bloc 2 : Accompagner la personne vulnérable > Bloc 3 : Assurer une continuité jour-nuit dans un cadre institutionnel donné

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné****Validation(s) Visée(s)****Maître ou maîtresse de maison - Sans niveau spécifique****Et après ?**

Suite de parcours

Non renseigné**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00231101	du 21/09/2021 au 23/06/2022	Pau (64)	ITS PIERRE BOURDIEU		Non éligible	
00295647	du 20/09/2022 au 16/06/2023	Pau (64)	ITS PIERRE BOURDIEU		Non éligible	
00340134	du 04/04/2023 au 01/02/2024	Pau (64)	ITS PIERRE BOURDIEU		Non éligible	

00340137du 04/04/2023 au
01/02/2024

Pau (64)

**ITS PIERRE
BOURDIEU**Non
éligible**00392307**du 16/01/2024 au
07/11/2024

Pau (64)

**ITS PIERRE
BOURDIEU**Non
éligible**00392305**du 16/01/2024 au
07/11/2024

Pau (64)

**ITS PIERRE
BOURDIEU**Non
éligible**00541097**du 08/04/2025 au
19/02/2026

Pau (64)

**ITS PIERRE
BOURDIEU**Non
éligible**00541112**du 08/04/2025 au
19/02/2026

Pau (64)

**ITS PIERRE
BOURDIEU**Non
éligible